Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

États financiers
Le 31 mars 2013, 31 mars 2012 et 1 avril 2011

pwc

26 juin 2013

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes, qui comprennent les bilans au 31 mars 2013, 31 mars 2012 et 1er avril 2011 et les états des fond engagés, des revenues et dépenses – subventions, des revenues et dépenses – administration et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et 31 mars 2012, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes au 31 mars 2013, 31 mars 2012 et 1er avril 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et 31 mars 2012, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

PricewaterhouseCoopers LLP
Summit Place, 1601 Lower Water Street, Suite 400, Halifax, Nova Scotia, Canada B3J 3P6
T: +1 (902) 491 7400, F: +1 (902) 422 1166

"PwC" refers to PricewaterhouseCoopers LLP, an Ontario limited liability partnership.

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Bilans au 31 mars 2013, 31 mars 2012, et 1 avril 2011

	31 mars 2013 $	31 mars 2012 $	1 avril 2011 $
Actif			
Encaisse	10 264 009	8 553 801	5 551 960
Frais payés d'avance	44 721	–	21 334
Montants à recevoir			
Gouvernement du Canada	7 402 279	7 567 552	7 160 542
Nouveau-Brunswick	39 439 718	39 192 198	26 742 080
Terre-Neuve-et-Labrador	242 000	9 473	181 680
Nouvelle-Écosse	–	522 951	351 975
Île-du-Prince-Édouard	800 000	155 000	898 600
Montant à recevoir du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique	–	42 550	22 990
Autres comptes débiteurs (note 4)	79 180	48 431	113 422
	58 271 907	56 091 956	41 044 583
Passif			
Comptes créditeurs et charges à payer (note 5)	193 114	75 064	105 929
Montant à payer au Conseil des premiers ministres de l'Atlantique	3 023	–	–
Sommes à verser aux établissements			
Subventions de fonctionnement	24 810 623	20 680 325	8 268 925
Subventions de capital	–	482 909	1 105 114
Autres	7 402 279	6 812 208	7 074 208
Revenus différés	85 104	16 105	16 105
	32 494 143	28 066 611	16 570 281
Fonds engagés			
Subventions de fonctionnement	25 046 754	26 302 976	20 060 182
Subventions de capital	731 010	1 722 369	4 414 120
	25 777 764	28 025 345	24 474 302
	58 271 907	56 091 956	41 044 583

Engagements (note 6)

Au nom de la Commission

_____ Membre _____ Membre

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

États des fonds engagés

Pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et 31 mars 2012

					2013	2012
	Nouveau-Brunswick $	Nouvelle-Écosse $	Île-du-Prince-Édouard $	Autres $	Total $	Total $
Subventions de fonctionnement						
Solde au début de l'exercice	19 194 569	362 344	6 743 522	2 541	26 302 976	20 060 182
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice	(963 560)	152 657	(355 319)	–	(1 166 222)	6 282 794
Virement à l'administration	(90 000)	–	–	–	(90 000)	(40 000)
Solde à la fin de l'exercice	18 141 009	515 001	6 388 203	2 541	25 046 754	26 302 976
Subventions de capital						
Solde au début de l'exercice	1 706 019	–	16 350	–	1 722 369	4 414 120
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	(991 359)	–	–	–	(991 359)	(2 691 751)
Solde à la fin de l'exercice	714 660	–	16 350	–	731 010	1 722 369
Fonds engagés à la fin de l'exercice	18 855 669	515 001	6 404 553	2 541	25 777 764	28 025 345

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des revenus et dépenses - subventions

Pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et 31 mars 2012

	Nouveau-Brunswick		Nouvelle-Écosse (note 1)		Île-du-Prince-Édouard		Autres		Total	
	2013 $	2012 $	2013 $	2012 $	2013 $	2012 $	2013 $	2012 $	2013 $	2012 $
Subventions de fonctionnement										
Revenus										
Subventions										
Sans restrictions	266 858 218	264 313 481	490 000	522 951	55 028 199	59 776 123	–	–	322 376 417	324 612 555
Avec restrictions	9 555 097	9 555 097	–	–	12 241 776	7 668 800	–	–	21 796 873	17 223 897
Autres	–	–	–	–	–	–	7 401 407	7 459 906	7 401 407	7 459 906
	276 413 315	273 868 578	490 000	522 951	67 269 975	67 444 923	7 401 407	7 459 906	351 574 697	349 296 358
Dépenses										
Subventions										
Sans restrictions (Tableau A)	266 380 510	259 001 767	337 343	292 520	55 294 228	59 027 635	–	–	322 012 081	318 321 922
Avec restrictions (Tableau B)	10 996 365	11 111 109	–	–	12 331 066	6 120 627	–	–	23 327 431	17 231 736
Autres activités (note 7)	–	–	–	–	–	–	7 401 407	7 459 906	7 401 407	7 459 906
	277 376 875	270 112 876	337 343	292 520	67 625 294	65 148 262	7 401 407	7 459 906	352 740 919	343 013 564
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice	(963 560)	3 755 702	152 657	230 431	(355 319)	2 296 661	–	–	(1 166 222)	6 282 794
Subventions de capital										
Revenus	7 500 000	7 500 000	–	–	–	–	–	–	7 500 000	7 500 000
Dépenses (Tableau C)	8 491 359	10 191 751	–	–	–	–	–	–	8 491 359	10 191 751
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	(991 359)	(2 691 751)	–	–	–	–	–	–	(991 359)	(2 691 751)

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des revenus et dépenses - administration

Pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et 31 mars 2012

	2013 $	2012 $
Revenus		
Contributions		
Nouveau-Brunswick	552 816	546 488
Nouvelle-Écosse	693 042	685 109
Île-du-Prince-Édouard	102 473	101 300
Virement des réserves de fonctionnement		
Nouveau-Brunswick	90 000	40 000
Revenus des projets	180 459	32 456
	1 618 790	1 405 353
Dépenses		
Salaires et charges sociales	1 082 050	1 130 710
Location des bureaux	104 407	104 710
Services professionnels	112 311	39 091
Autres services	43 639	34 719
Déplacement		
Membres du conseil	19 312	9 836
Autres déplacements	24 023	18 431
Allocation quotidienne	7 875	4 500
Projets spéciaux, comités et autres (note 8)	153 035	44 721
Fournitures de bureau, livres et abonnements	12 299	9 700
Mobilier et matériel de bureau	28 509	19 420
Publications	28 343	8 327
	1 615 803	1 424 165
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice (note 9)	2 987	(18 812)

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

États des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et 31 mars 2012

	2013 $	2012 $
Activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice - subvention	(2 157 581)	3 591 043
Virement à l'administration	(90 000)	(40 000)
Variation du bilan		
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	(44 721)	21 334
Diminution (augmentation) des montants à recevoir		
Gouvernement du Canada	165 273	(407 010)
Nouveau-Brunswick	(247 520)	(12 450 118)
Terre-Neuve-et-Labrador	(232 527)	172 207
Nouvelle-Écosse	522 951	(170,976)
Île-du-Prince-Édouard	(645 000)	743 600
Diminution (augmentation) des montant à recevoir du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique	45 573	(19 560)
Diminution (augmentation) des autres comptes débiteurs	(30 749)	64 991
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	118 050	(30 865)
Augmentation (diminution) des sommes à verser aux établissements		
Subventions de fonctionnement	4 130 298	12 411 400
Subventions de capital	(482 909)	(622 205)
Autres	590 071	(262 000)
Augmentation (diminution) des revenus différés	68 999	–
Variation de la trésorerie au cours de l'exercice	1 710 208	3 001 841
Encaisse – début de l'exercice	8 553 801	5 551 960
Encaisse – fin de l'exercice	10 264 009	8 553 801

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes annexes

Pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et 31 mars 2012

1 Contenu de ces états financiers

Conformément aux lois sur la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (*la «Commission»)* (Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard - article 18; Nouvelle-Écosse - article 19), les provinces ont le choix de verser les subventions directement aux établissements ou de passer par la Commission. Puisque la province de la Nouvelle-Écosse verse les subventions directement aux établissements de la Nouvelle-Écosse, ces états financiers ne comprennent que les subventions de fonctionnement et de capital versées aux établissements du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

2 Transition aux normes comptables les organismes sans but lucratif

À compter du 1er Avril 2012, la Commission a choisi d'adopter les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif publiées par le Conseil canadien des normes comptables. Les principes comptables retenus dans ce cadre ont été appliquées uniformément et de façon rétrospective comme si ces principes avaient toujours été en vigueur. La Commission n'a pas eu recours à des exemptions transitoires relatives à l'adoption des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Aucun ajustement a été enregistré au bilan des fonds ou des revenus, des dépenses et du solde des fonds et des flux de trésorerie.

3 Principales conventions comptables

Estimation de la direction

Les états financiers sont présentés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ces principes obligent les gestionnaires à faire des estimations et des hypothèses qui peuvent influer sur le montant de l'actif et du passif rapporté, sur les éléments de passif éventuel à la date de présentation des états financiers, ainsi que sur le montant des revenus et des dépenses pour la période faisant l'objet du rapport. Les résultats réels pourraient ainsi être différents de ceux fournis dans le rapport.

Immobilisations corporelles

La Commission passe en charges les immobilisations au cours de l'année d'acquisition. Si la Commission avait capitalisé et amorti ses immobilisations, son bilan aurait inclus les éléments suivants: matériel et fournitures de bureau, matériel et logiciels informatiques et améliorations locatives, dont la valeur comptable nette aurait été d'environ 72 873$ (68 417 $ en 2012).

Régime de retraite

La Commission participe au *Régime de retraite du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique et des employeurs participants*. On constate une charge de retraite lorsque l'on fait ou que l'on doit les contributions Durant la période, la Commission a constaté une charge de retraite de 270 668$ (267 897 $ en 2012).

3 Principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers

La Commission a évalué la juste valeur de ses instruments financiers en fonction des taux d'intérêt et de la valeur marchande actuels ainsi que du prix courant des instruments financiers assortis de conditions similaires. Les instruments financiers consistent en des sommes à recevoir qui se solderont en de futures rentrées de fonds, ainsi qu'en des sommes à verser et des revenus différés qui entraîneront de futures dépenses.

Effectuées à un moment précis, les estimations de la juste valeur reposent sur des renseignements pertinents sur les marchés et des renseignements sur les instruments financiers. Elles sont d'ordre subjectif, comportent des incertitudes et nécessitent une grande part d'interprétation. Par conséquent, elles sont difficiles à évaluer avec précision. Toute modification des hypothèses de base pourrait avoir une incidence sur celles-ci.

La juste valeur des sommes à recevoir, des sommes à verser et des revenus différés équivaut approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La Commission s'expose à des risques de crédit normaux en ce qui concerne ses sommes à recevoir. Des provisions pour créances irrécouvrables potentielles sont maintenues et aucune perte de ce type n'a été constatée à ce jour. La direction soutient que la Commission ne s'expose à aucun risque de crédit important et qu'aucune provision pour créances douteuses n'a été consignée aux comptes.

4 Antres comptes débiteurs

Inclus dans les autres comptes débiteurs sont des remises gouvernementales à recevoir de 59 180$ (2012 – 41 841$).

5 Comptes créditeurs et charges à payer

Inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer sont des remises gouvernementales à payer de 1 080$ (2012 – 1 132$).

6 Engagements

Locaux à bureaux

Voici les futurs montants annuels minimums à payer pour un bail à long terme d'installations et d'équipement de bureau :

	$
Exercice se terminant le 31 mars 2014	89 793
2015	89 793
2016	24 758

7 Autres activités

Au cours de l'exercice, la Commission a déboursé des fonds au titre de ce qui suit :

	2013 $	2012 $
Gouvernement du Canada – contributions aux établissements sous l'Entente Canada/Nouveau-Brunswick sur les langues officielles dans l'enseignement	5 501 673	5 744 673
Gouvernement du Canada – programme de contribution pour l'amélioration de l'accès aux services de santé pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire	859 720	857 679
Province de l'Île-du-Prince-Édouard – médecine	800 000	647 500
Province de Terre-Neuve–et-Labrador – médecine	(1 986)	6 054
Province de Terre-Neuve-et-Labrador – places dans les programmes de réhabilitation	242 000	204 000
	7 401 407	7 459 906

8 Projets spéciaux, comités et autres

	2013 $	2012 $
Sondages des diplômés et diplômées	116 001	–
Conférence de la CESPM/Atelier/Collaboration	18 403	1 261
Comités et autres	18 631	43 460
	153 035	44 721

9 Revenus et dépenses – administration

L'excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice est considéré comme faisant partie du Fonds consolidé et, par conséquent, a été inclus dans le montant à verser (à recevoir) au Conseil des premiers ministres de l'Atlantique.

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions sans restrictions

Pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et 31 mars 2012 **Tableau A**

	2013 $	2012 $
Nouveau-Brunswick		
Établissements		
Collège de technologie forestière des Maritimes	2 029 153	2 029 153
Mount Allison University	19 639 247	18 983 023
St. Thomas University	11 617 090	11 482 254
Université de Moncton	72 424 183	72 011 307
University of New Brunwick	115 860 918	113 686 792
University of Prince Edward Island – Collège vétérinaire de l'Atlantique	5 242 704	5 242 704
	226 813 295	223 435 233
Virements interprovinciaux		
Université de Sherbrooke	1 810 735	1 626 772
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2 338 000	1 929 750
Province de la Nouvelle-Écosse	7 075 100	7 153 400
Province de l'Ontario	42 277	41 277
Dalhousie University	8 030 757	7 788 051
Province de Québec	6 348 927	4 551 225
	25 645 796	23 090 475
Subvention en remplacement de l'impôt foncier municipal	13 783 315	12 412 047
Autres	138 104	64 012
	266 380 510	259 001 767
Nouvelle-Écosse		
Virements interprovinciaux - Province de Québec	337 343	292 520
Île-du-Prince-Édouard		
Établissements		
Holland College	17 402 400	17 940 600
University of Prince Edward Island	30 269 599	34 226 700
	47 671 999	52 167 300
Virements interprovinciaux		
Province de la Nouvelle-Écosse	7 494 580	6 619 900
Province de l'Ontario	13 759	14 759
Province de Québec	70 286	68 126
	7 578 625	6 702 785
Autres	43 604	157 550
	55 294 228	59 027 635
	322 012 081	318 321 922

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions avec restrictions

Pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et 31 mars 2012 — **Tableau B**

	2013 $	2012 $
Nouveau-Brunswick		
Collège de technologie forestière des Maritimes	286 719	94 860
Mount Allison University	974 990	974 990
St. Thomas University	354 281	784 634
Université de Moncton	3 112 875	4 041 847
University of New Brunwick	5 373 228	4 442 373
Projet commun – réseau informatique	894 272	772 405
	10 996 365	11 111 109
Île-du-Prince-Édouard		
Holland College	5 859 217	3 619 823
University of Prince Edward Island	6 353 164	2 422 771
Projet commun – réseau informatique	118 685	78 033
	12 331 066	6 120 627
	23 327 431	17 231 736

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions de capital

Pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et 31 mars 2012 **Tableau C**

	2013 $	2012 $
Nouveau-Brunswick		
Mount Allison University	704 250	1 058 600
St. Thomas University	904 125	915 125
Université de Moncton	2 099 925	3 397 794
University of New Brunswick	4 783 059	4 820 232
	8 491 359	10 191 751